

ADAPTATIONS DU FONCTIONNEMENT DU RESEAU AGENCES:**On ferme, on supprime, on adapte, on segmente, on regroupe ! C'est clair ??**

Comment croire le discours de la Direction quand elle nous parle de simples adaptations du fonctionnement du réseau dans le cadre de Crescendo 2?

Ne pourrait-on pas parler plutôt d'un plan Crescendo 3 et (à la limite) d'un plan de décroissance de l'entreprise ?

FO LCL vous détaille ci-après les principales évolutions (« adaptations ») envisagées.

Fermetures d'agences :

En 2010 Metz Sablon et Strasbourg Vauban seront fermées ; une réflexion est en cours sur Mulhouse (déplacement d'agence, redéploiement ?) ; le service de caisse de Nancy Delattre devrait être supprimé et l'agence devenir une agence conseil spécifique professions libérales.

Agences à 2 collaborateurs :

21 agences seront concernées : 12 sont automatisées, Givet, Vouziers, Revin, Sochaux, Chauffailles, Montchanin, Raon l'Etape, Gérardmer, Ligny en Barrois, Maizières-les-Metz, Pompey, St Florentin ; et 8 sont déjà automatisées, Nancy St Léon, Strasbourg Cathédrale, Villeneuve/Yonne, Saulieu, Chevigny-St-Sauveur, Besançon Marché, Champagnole, Jarny ; A ajouter Nancy Delattre.

Agences à 1 collaborateur :

5 agences sont concernées : Lure, Morez, Brienne le château, St-Mihiel, Digoin (Baume les Dames est déjà dans cette configuration).

La mise en place est prévue après une étude de faisabilité (qui sera certainement positive !!) ; Le collaborateur sur place sera DA de son agence, s'occupera de la distribution des moyens de paiement ; une deuxième personne viendra de l'agence la plus proche (...) faire la maintenance des automates, sans statut particulier, exceptée la prise en charge des frais de déplacement !!

Regroupement de DGA :

3 DGA supplémentaires sur 23 vont être supprimées, les agences étant réparties sur une DGA proche, les postes de DGA et d'adjoint de fonctionnement étant supprimés.

Officiellement, il n'y a pas d'autre projet en cours, mais rien n'interdit une évolution !!

Segmentation clientèle :

En place dès début janvier, mais visible à partir d'avril prochain. La Direction nous informe que cette nouvelle segmentation se fera avec moins de conseillers, mais avec plus d'efficacité !! Dans le genre, travailler plus pour gagner quoi??

La question se pose encore pour la clientèle Seg 1, source de temps important pour l'accueil service.

Modifications des portefeuilles clients :

Plusieurs problèmes semblent se dégager, la lourdeur des FDC Seg2 et 3, le devenir de la gestion des FDC Seg 1C, l'évolution des FDC des conseillers privés ; Pour ces derniers, la Direction a remis des chiffres : les avoirs moyens par FDC passeront de 36 à 47m€, les avoirs moyens par client passeront de 64 à 87k€ (sachant que la médiane par client passe de 19 à 56k€). Certes, les portefeuilles seront de « meilleure qualité », mais quels réels moyens sont donnés, hormis des suppressions de postes ?

Que constatent vos représentants **FO LCL** : A part du « repli de toile » et des modifications qui ne sont là que pour gérer les manques d'effectif, que nous propose notre Direction ??

Des conditions de travail qui deviennent chaque jour plus difficiles, avec des objectifs qui, eux ne diminuent pas, bien au contraire.

AUTOMATISATIONS / RENOVATIONS:**Plutôt Pour, mais nous votons contre! Pourquoi ?**

La position de **FO LCL** est en effet toujours la même : nous sommes tout à fait favorables au principe de l'automatisation et la sécurité induite, tant pour les collaborateurs que pour les clients.

Mais, car il y a un mais, automatisation rime de plus en plus à LCL avec suppression ! Suppression de poste d'accueil ou de poste d'équipier volant en général, et après, on vient nous

parler d'adaptation, d'aménagement, de polyvalence des collaborateurs, etc...

Les effets de l'automatisation sur les conditions de travail ne sont pas neutres, d'où notre position.

6 dossiers étaient donc présentés au CE : Gray, Besançon Chaprais, Saulieu, Louhans, Langres et notre choix a donc été de se positionner contre ces dossiers.

SUPPRESSION DE 3 DGA:

Qu'est ce qu'on vous disait, il ne faut pas traîner !

Et voilà, c'est parti, la Direction nous présente 3 dossiers de suppression de DGA :

Montceau-les-mines : Les agences seront réparties entre les DGA de Chalon sur Saône (Montceau, Montchanin, Le Creusot, Autun) et Macon (Gueugnon, Digoin, Paray le monial), l'agence de Louhans passant de Chalon à Macon.

Les postes d'adjoints commerciaux des DGA restant sur ce périmètre sont pérennisés, chaque DGA gèrera donc 10 agences chacune.

Meurthe et Moselle : Les agences seront réparties entre les DGA de Nancy (Toul, Pompey, Neuves Maisons, Essey les

Nancy) pour 13 agences, Metz (Pont à Mousson) 11 agences et Vosges (Dombasle, Lunéville) avec 9 agences.

Haute-Saône : Fusion avec la DGA de Belfort, pour 7 agences gérées au total, le siège de la nouvelle DGA étant à Belfort.

On a parfois l'impression de revenir quelques années en arrière... Pourquoi ces suppressions ?? Pour **FO LCL**, c'est très simple, 5 postes disparaissent !! Et c'est trop facile de nous sortir du chapeau, le grand mot, plan de compétitivité !!

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES :

La CGT nous montre son vrai visage?

FO LCL a autre chose à faire que s'attaquer aux autres organisations syndicales ; mais il y a des limites et des comportements que l'équipe CGT de l'Est a dépassé sans scrupules!

Ci-après, nous reproduisons la déclaration faite lors de la dernière réunion de CE, à laquelle se sont associés les élus CFDT et SNB :

« **FO LCL** tient à remercier particulièrement les élus et représentants de la CGT pour leur attitude lors de la désignation par le grand collège du nouvel élu au CHSCT Alsace.

La bonne règle, proposée voici 2 ans par cette même CGT, et approuvée depuis par toutes les organisations syndicales, était, puisqu'il faut le rappeler, de prévoir, pour la durée restante des mandats, l'élection en remplacement d'un membre d'un syndicat d'un nouveau membre issu de ce même syndicat. Mais, il est toujours facile de parler de démocratie et de bonnes règles lorsque celles-ci ne s'appliquent que quand elles favorisent sa propre organisation.

En choisissant de changer de principes, pour peu qu'on en ait, ne peut-on pas, à la limite, parler de mauvaise foi: "faites ce

que je vous dis de faire, ne faites surtout pas ce que je fais!!".

FO LCL et moi-même sommes très déçus par la CGT et par ses représentants, nous avons pourtant confiance dans l'approche des relations intersyndicales telle qu'elles pouvaient exister jusqu'à présent.

Comment pouvons-nous envisager de travailler ensemble dans de telles conditions?

Nous sommes tous ici pour défendre une seule chose, l'intérêt de nos collègues dans notre entreprise.

Nous ne sommes pas là pour de basses considérations électoralistes. »

C'est toujours facile pour la CGT de faire le contraire de ce qu'elle dit, en trouvant toujours des explications ou justifications, d'attaquer des collègues ou les autres organisations syndicales, dès lors que le seul objectif est d'être vu et lu!

Ce ne sera jamais la façon de faire de **FO LCL**, seuls comptent pour nous l'intérêt de nos collègues et la défense de nos conditions de travail !

POINTS DIVERS :

Et une fois de plus, très intéressants !!

Remboursement de frais suite distribution chèque 50€ du CCE:

Les élus gestionnaires de notre CE avaient refusé l'aide proposée entre autre par vos représentants **FO LCL** pour cette distribution, et ont souhaité se faire rembourser des frais occasionnés à hauteur de 1560€ : demande rejetée en CCE et par le CE !

Plan de formation : Rappel sur le report possible de formation à la main du DR, sur les formations « sur le tas » en DSBA...

N'oubliez pas les possibilités de formation dans le cadre du DIF (20h cumulées chaque année pendant 6 années maximum).

Le rapport de la commission formation est approuvé à l'unanimité, le plan de formation 2010 reçoit un avis défavorable

Evaluation des Equipiers volants : Est faite chaque semestre, pour un paiement trimestriel.

Clara Pro : Quelques compléments par rapport à Clara Part : étiquettes séparées Pro/Part du Pro, possibilités d'éclater le dossier dans le cadre d'un groupe.

Convention Managers : La Direction a insisté sur le respect dû aux collaborateurs, et sur les exigences partagées entre hiérarchie et collaborateur (accompagnement, utilisation des outils, suivi et évolution des compétences,...) ; un rappel a été fait sur le rôle du manager qui se doit « de donner du sens à l'action, d'être exemplaire, entrepreneur et engagé avec ses équipes pour le développement de LCL » ; Très bien, mais **FO LCL**, pour cette nouvelle année, aimerait que ce souhait ne reste pas un vœu pieu du management et redescende bien à tous les niveaux du plus bas échelon au plus haut de l'état major !

PROCHAINE REUNION DE CE LE 27 JANVIER 2010

Vous souhaitez adhérer à **FO LCL** ou recevoir nos infos : contactez -nous à

LOCAL SYNDICAL **FO LCL** / 3^{ème} étage / DIJON LIBERTE

Tél : 03 80 50 44 39 /06 81 24 42 05

Fax : 03 80 50 44 27

Mail : folclidijon@orange.fr

Lotus :csr-rs_fo_de-e